

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 391-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 314-14

Le projet de règlement vise à modifier les conditions particulières concernant l'aménagement des terrains et la gestion des eaux pluviales sur le territoire de la Ville de Lac-Sergent.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 15 novembre par la résolution 21-11-359, tel que spécifié à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements d'urbanisme*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 17 novembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour de novembre 2021.

Vincent Rolland, directeur général et greffier intérimaire